



Direction générale de la santé

Sous direction Prévention des risques infectieux
Bureau infections par le VIH, IST et hépatites

Paris le, 14 MAI 2010

DGS/SDRI2/ N° 224

Personnes chargées du dossier :
Bernard Faliu / Laurence Caté
Tél. : 01.40.56.55.31 ou 79.60
Fax : 01.40.56.78.00
Email : bernard.faliu@sante.gouv.fr
laurence.cate@sante.gouv.fr

Le directeur général de la santé

A

Monsieur Christian SAOUT
Président de la Conférence nationale de santé
14, avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Monsieur le Pr Willy ROZENBAUM
Président du Conseil National du sida
39-43 Quai André Citroën
75902 Paris Cedex 15

OBJET : Consultation sur le projet de plan national de lutte contre le VIH et les IST 2010-2014

PJ : document stratégique VIH-SIDA-IST plan national 2010-2014 « nouveaux contextes, nouveaux enjeux »

Le précédent programme national de lutte contre le VIH/Sida et les IST couvrait la période 2005-2008.

Une approche stratégique nouvelle a été mise en place pour la construction du 5^{ème} plan pluri-annuel de lutte contre le VIH et les IST conçu pour couvrir la période 2010-2014. La Direction générale de la santé a constitué en juin 2009 un Comité de pilotage (composé des directions d'administrations centrales du ministère de la santé, autres ministères, agences sanitaires, associations têtes de réseaux, sociétés savantes, personnalités qualifiées) chargé de faire des propositions à la ministre de la santé pour l'élaboration de ce futur Plan national de lutte contre le VIH et les IST. Ce comité a validé le principe d'une approche populationnelle (populations des DOM, des Lesbiennes Gais Bisexuels et Transsexuels –dit LGBT-, Migrants, Personnes en situation de vulnérabilité) et s'est fondé sur les propositions issues de groupes de travail par population. La préparation du plan s'est appuyée sur une expertise pluridisciplinaire, interministérielle, associant l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ du VIH-IST. Cette construction collégiale et participative s'est faite sur la base des constats de l'évaluation du plan précédent, des recommandations de la Haute autorité de santé, du rapport d'expertise dirigé par le Pr Yeni, des avis du Conseil national du sida, du rapport de Mme Lert et M.Pialoux sur les nouvelles méthodes de prévention, des recommandations du rapport de la Cour des comptes et d'un état des lieux remonté par les professionnels et associations de terrain.

La ministre de la santé a précisé cette démarche lors de sa conférence de presse du 27 novembre 2009, relative à la journée mondiale de lutte contre le sida.

Par la suite, une phase de consultation inter directionnelle et interministérielle sur les premières orientations du plan a été menée par mes services entre décembre 2009 et janvier 2010. Suite à ces consultations la rédaction et le chiffrage du plan ont été engagés.

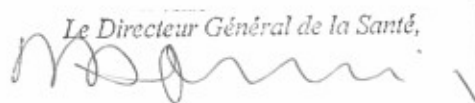
Dans ce contexte, je souhaite que la Conférence nationale de santé et le Conseil national du Sida puissent se prononcer conjointement sur les orientations stratégiques du futur plan VIH-IST, ainsi que sur les méthodes de construction et la gouvernance de ce plan.

Le projet de plan est en cours de validation par le Cabinet de la ministre en charge de la santé. Une présentation du plan sera réalisée lors de la réunion du bureau de la Conférence nationale de santé du 18 mai, à laquelle les membres du Conseil national du sida sont invités ; nous vous adressons dans un premier temps à cet effet le document stratégique VIH-SIDA-IST plan national 2010-2014 « nouveaux contextes, nouveaux enjeux ».

Tenant compte de cette étape de validation, il est prévu que le plan dans sa globalité vous soit adressé dans un deuxième temps entre le 7 et le 14 juin dans la perspective que vos deux instances, comme cela a été proposé par le Cabinet de la ministre, puissent émettre un avis conjoint sur le plan. J'attacherai du prix à ce que la Conférence nationale de santé et le Conseil national du Sida puissent délivrer leur avis sur le plan d'ici à la fin juin. En effet, il est envisagé une publication du plan pour la mi-juillet afin de pouvoir être disponible pour la 18^{ème} Conférence internationale sur le sida qui se tiendra à Vienne du 18 au 23 juillet 2010.

Les services de ma direction se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire à l'organisation des travaux partagés et à la production de l'avis de la Conférence nationale de santé et du Conseil national du sida.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général de la Santé,


Pr Didier HOUSSIN